

Comité de parents de la Commission scolaire de Laval
955, Boulevard Saint-Martin Ouest, Laval (Québec) H7S 1M5
450 662-7000, poste 1240

CONSULTATION SUR LES HORAIRES DE CLASSE À LA CSDL POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Laval, 3 mai 2016 : Le Comité de parents de la Commission scolaire de Laval a consulté les parents de la Commission scolaire pour connaître leur avis sur les horaires d'entrée et de sortie.

La Commission scolaire de Laval procédera, ce printemps et dans un contexte de redressement budgétaire, à une refonte des horaires et une optimisation du transport de toutes les écoles situées sur son territoire. Ce sondage sert à outiller le Comité de parents afin de faire les représentations nécessaires auprès du Conseil des commissaires et d'exprimer les demandes et besoins des différents milieux.

La consultation, menée par le commissaire parent François-Hugues Liberge, a connu un impressionnant succès : plus de 8300 réponses, de toutes les écoles lavalloises. Les parents ont aussi laissé des centaines de commentaires exprimant leurs opinions sur les horaires. « C'est probablement une première au Québec où autant de parents se seront prononcés sur les horaires de classes de leurs enfants, c'est un document de travail important, une référence pour l'établissement des horaires de toute la commission scolaire. Et le plus beau, c'est que ça n'a rien coûté! » affirme monsieur Liberge.

En effet, l'exercice a été rendu possible en utilisant des outils disponibles en ligne et grâce au support bénévole de membres du comité de parents.

Selon Sylvain Martel, président du Comité de parents, les familles d'élèves sont les premières touchées par les horaires de classe, mais jamais elles n'ont été consultées sur ce sujet, alors que d'autres parties intéressées sont systématiquement incluses dans le processus qui sert à établir annuellement les horaires des écoles de Laval.

L'initiative du Comité de parents est un outil de représentation sans précédent qui permet de comprendre les besoins des enfants et parents au niveau des horaires de classe, détaillé par école et avec une précision au quart d'heure. Le comité de parent a soumis les résultats et analyses du sondage au Conseil des commissaires ainsi qu'à la Direction générale de la commission scolaire.

Des tendances facilement identifiables

Les résultats issus du sondage dégagent des tendances très bien définies, surtout au niveau primaire. Notamment que l'école qui débute avant 8 h, c'est beaucoup trop tôt.

Le Dr Benoit Hammarrenger, neuropsychologue et père de deux élèves lavallois l'a bien expliqué dans son commentaire qui accompagnait ses réponses : « Le fait de lever les enfants plus tôt que 7 h oblige de couper dans leur sommeil. Il n'est pas réaliste de les coucher à 18 h la veille pour récupérer le sommeil coupé en matinée. Il est bien démontré que le sommeil permet de recharger l'attention de l'enfant et de cimenter les apprentissages faits au cours de la journée. Le fait de couper leur sommeil rend donc les enfants plus inattentifs, plus agités et moins disposés à apprendre. »

L'heure de début des classes idéale pour plus de 70% des parents se situe quelque part entre 8 h et 9 h, avec une pointe marquée de préférence autour de 8 h 15.

« Lorsque l'on parle de début de classe trop tôt, on nous sert souvent l'argument qu'il y a autant de parents qui veulent une école qui débute plus tôt que 8 h que de parents qui désirent qu'elle débute après 8 h. Le sondage vient démentir clairement cet argument. » a déclaré Sylvain Martel, qui suit ce dossier depuis plusieurs années.

Il est intéressant de noter que 73% des parents d'élèves de niveau primaire consultés sont satisfaits de l'horaire actuel de leur école. Sans surprise, le taux de satisfaction augmente plus le début des classes se rapproche de 8 h 30 et baisse dramatiquement lorsque les classes débutent avant 8 h. Seulement 12% des répondants optent pour des classes débutant à 7 h 45, comme c'est le cas actuellement pour 21 écoles primaires et trois écoles secondaires de Laval.

Il est possible de respecter la logistique de transport et la vie familiale en même temps

Cette année, la logistique de transport de la Commission scolaire de Laval est établie par modélisation informatique. Une pratique qui permet de dégager des économies notables en transport. Les parents d'élèves lavallois sont conscients et comprennent très bien qu'en raison de la logistique de transport et la réaffectation des mêmes autobus à plusieurs écoles différentes, il n'est pas possible pour toutes les écoles de commencer à l'heure idéale, en même temps.

Selon Sylvain Martel, afin de répondre aux préoccupations et difficultés liées à un début de classe trop tôt, il serait plausible de conserver l'intégralité de cette logistique de transport en repoussant d'un seul bloc tous les horaires d'une trentaine de minutes. La relation entre les circuits de transport et la réutilisation des autobus pour desservir plusieurs écoles resterait exactement la même, mais 30 minutes plus tard. Une solution simple, facilement applicable et sans réel impact budgétaire.

Des parents interpellés et impliqués

Un tel taux de participation démontre bien que quand les parents sont interpellés par un sujet, ils répondent à l'appel. Leur expertise au niveau du bien-être et de la santé de leurs enfants est indéniable et il apparaît évident qu'ils doivent être partie prenante des décisions des commissions scolaires qui affectent leurs enfants dans leur vie familiale autant que dans le milieu scolaire.

Encore une fois, le Dr Benoit Hammarrenger a eu le mot juste en affirmant : « Je crois que l'horaire des cours devrait être basé sur notre préoccupation du bien-être des enfants. Tout le monde est gagnant lorsque nos enfants sont heureux, reposés, attentifs et disposés à apprendre. »

La consultation sur les horaires a eu lieu du 22 au 29 avril 2016 par voie électronique à l'initiative du Comité de parents de la CSDL. 8384 réponses ont été reçues.

Pour plus de détails :

Sylvain Martel, Président du Comité de parents de la Commission scolaire de Laval

CP-Pres@cslaval.qc.ca

bureau : 450 662-7000, poste 1240

cellulaire : 514 993-9366